

Initiatives ministérielles

propose-t-il de s'attaquer au problème de la dette et à celui du déficit?

Le président suppléant (M. Paproski): Le député a-t-il une réponse brève à apporter?

M. Pickard: Monsieur le Président, je vais répondre brièvement. C'est la première fois que mon collègue qui invoque cet argument s'inquiète de la dette, ce qui ne cadre guère avec la situation. Le Parti libéral se préoccupe beaucoup de la dette. Il se préoccupe beaucoup du déficit.

Le Parti conservateur accumule les déficits en période favorable, en années d'intérêts peu élevés, de croissance économique et d'expansion, et maintenant il a créé un problème. Il aurait dû réaliser ses plans plus tôt, comme l'a dit la Chambre de commerce. Ce qu'il faut faire ce n'est pas sabrer ici et là; il faut s'occuper de l'ensemble du budget et voir ce qui se passe.

En outre, il faut présenter des réformes raisonnables qui respectent les principes que vous avez proclamés il y a longtemps, mais le Parti conservateur s'en garde bien.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Restigouche—Chaleur a la parole pour dix minutes, plus cinq de questions et observations.

[Français]

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, la nouvelle taxe sur les produits et services dévoilée par le gouvernement fédéral sera la plus sérieuse imposition prélevée des Canadiens depuis le début de notre histoire.

Cette taxe n'a en vérité rien de positif à offrir. Elle est complexe, régressive, inflationniste et causera un cauchemar administratif aux entreprises et aux commerces d'un bout à l'autre du pays.

La TPS des conservateurs frappera bon nombre de services essentiels achetés par des citoyens ordinaires. En effet, seuls les produits alimentaires de grande consommation, les médicaments sur ordonnance et les appareils médicaux seront entièrement détaxés. Le ministre des Finances (M. Wilson) nous a également dit que plusieurs services essentiels seront exonérés, ce qui ne signifie nullement qu'ils ne seront pas affectés par la nouvelle taxe.

Par exemple, une garderie dite exonérée ne chargera pas la TPS aux parents directement. Cependant, elle sera tenue de verser la TPS sur tous ses achats de livres, d'équipement, etc. Elle devra donc relever le prix de ses services pour compenser ce «surcoût». Comme vous

pouvez le constater, en dépit de la soi-disant exonération, la TPS affectera le prix des services de garderie et, finalement, c'est le consommateur qui paiera la note.

Le fardeau que les Canadiens auront à supporter sera presque sans fin. La matière imposable comprendra désormais les coupes de cheveux, le enterrements, les ventes de machines distributrices, les chaussures, les repas pris au restaurant, mais non les produits alimentaires dans les épiceries, les réparations d'automobiles, les billets d'avion, les vêtements, les timbres-poste ainsi que les articles que les citoyens ordinaires achètent tous les jours.

Monsieur le Président, une chose me paraît très intéressante dans tout ce charivari. Durant la dernière campagne électorale, le ministre des Finances a promis à tous les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, qu'il n'imposerait pas de taxe sur les produits et services sans la collaboration des provinces. Il a d'ailleurs juré d'un bout à l'autre du pays, pendant cette même campagne, que s'il présentait une taxe sur les produits et services, elle n'augmenterait pas les revenus du gouvernement. Il a juré que s'il présentait une TPS, elle ne serait pas inflationniste et qu'elle serait visible.

Voilà bien un tas de promesses en l'air. Il a renié pratiquement toutes ses promesses au sujet de la TPS.

On ne pourrait certainement jamais accuser le ministre des Finances d'être consistant.

C'est ce ministre qui avait dit que la taxe sur la vente des fabricants fauchait silencieusement des emplois. Pourtant, il a augmenté quatre fois cette taxe de vente, la faisant passer de 9 à 10 p. 100, à 11 p. 100, à 12 p. 100 et, finalement, à 13.5 p. 100.

En 1984, le ministre des Finances avait promis aux Canadiens qu'il n'augmenterait pas les impôts et les taxes d'un seul cent. Depuis que lui et son gouvernement sont arrivés au pouvoir, ils les ont augmentés 31 fois. C'est absolument incroyable.

En dépit du fait que cette taxe passera de 9 à 7 p. 100, le principe demeure le même. Il va tout à fait à l'encontre de l'équité fondamentale d'un régime fiscal progressif qui impose les gens en fonction de leurs revenus.

Cette taxe frappe tout le monde sur tous les achats et tous les services. Il ne s'agit pas d'une taxe discrétionnaire. Personne ne peut se passer d'acheter de la nourriture. Les gens sont forcés d'acheter des vêtements pour leurs enfants. Bon nombre de services sont tout à fait essentiels, qu'il s'agisse d'un pensionné ou d'une famille qui essaie de joindre les deux bouts, il n'en demeure pas